

Portrait statistique



LA CONSOMMATION D'ALCOOL CHEZ LES PERSONNES AÎNÉES AU QUÉBEC

Numéro 1

Ce feuillet fait partie d'une collection portant sur la consommation d'alcool chez les personnes aînées. Il dresse un portrait statistique des habitudes de consommation d'alcool des personnes âgées de 65 ans et plus En 2031, un Québécois sur quatre fera partie de ce groupe d'âge¹. Les autres feuillets publiés à ce jour présentent :

- Les limites de consommation à faible risque répertoriées dans le monde et la prise en considération de l'âge avancé des consommateurs d'alcool;
- Les mesures de prévention pour diminuer les risques associés à la consommation d'alcool chez les personnes aînées.

Messages clés

- La consommation d'alcool fait partie du mode de vie des Québécois et ce, même en vieillissant. En effet, environ 75 % des personnes de 65 ans et plus consomment de l'alcool. Cette proportion est de 67 % chez les personnes de 75 ans et plus.
- Plus de 20 % des consommateurs d'alcool de 65 ans et plus dépassent au moins une des limites de consommation d'alcool à faible risque recommandées pour la population adulte. Le tiers (33 %) dépasse une des limites de consommation d'alcool à faible risque pour les personnes aînées proposées par la Coalition canadienne pour la santé mentale des personnes âgées.
- Ces données justifient la mise en place de mesures de prévention à l'intention des personnes aînées (voir feuillet 3).

Objectifs

La consommation d'alcool fait partie du mode de vie des Québécois². Ce portrait décrit les habitudes de consommation d'alcool des personnes aînées au Québec. Il les compare, d'une part, avec les limites de consommation d'alcool à faible risque publiées par le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances pour la population générale adulte³ et, d'autre part, avec de nouvelles limites proposées pour les personnes âgées de 65 ans et plus⁴. Le portrait inclut les personnes âgées de 50 à 64 ans qui sont la prochaine génération de personnes aînées dans le but d'identifier les besoins de prévention, et ce, dans la perspective d'un vieillissement en santé de la population.



Limites de consommation d'alcool à faible risque recommandées pour l'ensemble de la population canadienne³

Limites actuelles pour les adultes

- Pour éviter les risques à long terme, les hommes consomment de zéro à trois verres par jour et au plus quinze verres par semaine et les femmes consomment zéro à deux verres par jour et au plus dix verres par semaine. On ne boit pas tous les jours.
- Pour réduire les risques de méfaits aigus liés à l'alcool, les femmes ne devraient pas prendre plus de trois verres et les hommes quatre verres lors d'occasion spéciale.
- 3. Ne pas boire dans certaines situations (ex. : conduite automobile, prise de médicaments).

Un verre ou une consommation d'alcool standard équivaut à 13,5 grammes (g) ou 17 millilitres (ml) d'alcool pur^a:









Bière Vin 340 ml 140 ml ou 12 oz ou 5 oz 5 % alc. 12 % alc.

Vin fortifié Spiritueux 85 ml 45 ml ou 3 oz ou 1,5 oz 20 % alc. 40 % alc.

Illustration : Maurice Gervais.

Nouvelles limites de consommation d'alcool à faible risque proposées pour la population aînée⁴

Limites proposées pour les personnes aînées

En 2019, une équipe de chercheurs de la Coalition canadienne pour la santé mentale des personnes âgées a publié des modifications aux limites actuelles pour les adultes, afin de tenir compte du vieillissement physiologique normal, lequel provoque une réduction de la masse maigre corporelle ainsi qu'une diminution de la quantité d'eau dans le corps. De plus, la baisse des réserves cognitives liées à l'âge ainsi que la diminution de la force, de l'équilibre et de l'agilité rendent les personnes aînées plus vulnérables aux effets toxiques de l'alcool et à ses conséquences, telles que les chutes (voir feuillet 2 sur les limites de consommation). Les limites proposées pour la consommation d'alcool à faible risque chez les personnes aînées sont les suivantes^{4,5}:

- Les hommes âgés de 65 ans et plus consomment au plus deux verres par jour et sept verres par semaine.
 On ne boit pas tous les jours.
- 2. Les femmes âgées de 65 ans et plus consomment au plus un verre par jour et cinq verres par semaine. On ne boit pas tous les jours.

Méthode

Source de données

Les principaux résultats de ce rapport sont tirés des données du cycle 2015-2016 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de Statistique Canada⁶, une enquête pancanadienne menée auprès de personnes âgées de 12 ans et plus vivant dans les dix provinces et les trois territoires du Canada. Pour les détails méthodologiques, voir le guide de l'utilisateur de l'enquête⁶. Les données de la population âgée de 50 ans et plus ont été retenues, en excluant cependant les personnes vivant en établissements.

^a Pour illustrer, 340 ml x 5 % d'alcool = 17 ml ou 13,5 g d'alcool pur.

Variables d'intérêt

Types de buveurs

La population à l'étude est divisée en trois catégories : 1) les abstinents à vie, soit ceux qui n'ont jamais pris d'alcool; 2) les anciens buveurs, soit ceux qui ont déjà consommé de l'alcool, mais pas dans les 12 derniers mois et 3) les buveurs actuels qui ont consommé dans les 12 mois précédant l'enquête.

PROFILS DE CONSOMMATION

Les profils de consommation sont décrits à partir de la quantité et de la fréquence de la consommation d'alcool. L'ESCC 2015-2016 comporte des questions sur la quantité d'alcool bue chaque jour dans la semaine précédant l'enquête. Ce module de questions a été administré à l'ensemble des répondants de l'enquête à travers le Canada. Nous avons retenu les trois variables suivantes : 1) le nombre total de consommations d'alcool chaque jour; 2) le nombre total de consommations dans la semaine et 3) le nombre de jours de consommation dans la semaine. Ces variables permettent de décrire quelle proportion de la population dépasse les limites recommandées de consommation à faible risque.

L'ESCC inclut également des questions visant à documenter la consommation dite excessive, définie comme la consommation au moins une fois par mois dans la dernière année de quatre verres ou plus lors d'une même occasion chez les femmes et de cinq verres ou plus chez les hommes.

VARIABLES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Les résultats présentés par sous-population selon le groupe d'âge (50-64 ans et 65 ans et plus) sont croisés avec les variables suivantes : 1) le sexe; 2) la scolarité du répondant et celle du ménage; 3) le revenu; 4) la structure du ménage; 5) la taille de la municipalité; 6) le statut d'immigrant; 7) la perception de la santé physique et mentale et 8) l'indice de défavorisation matérielle et sociale.

Analyses statistiques

ESTIMATIONS

Les estimations présentées dans ce rapport sont des proportions pondérées. L'utilisation des poids d'enquêtes permet d'inférer ces résultats à l'ensemble de la population cible de l'ESCC, soit les personnes âgées de 50 ans et plus vivant dans les ménages privés du Québec. Les estimations sont accompagnées d'intervalles de confiance de niveau 95 % pour apprécier leur degré de précision. Ces derniers ont été obtenus en utilisant l'approximation normale sur la transformation *logit* des proportions et les variances calculés à l'aide des poids *bootstrap*^b fournis avec les données de l'ESCC.

TESTS STATISTIQUES

Des tests de comparaisons de proportions ont été effectués sur les variables de croisement, c'est-à-dire sur les variables sociodémographiques décrites plus haut. Pour les variables comprenant plus de deux catégories, un test de global du Khi-deux a d'abord été vérifié et s'il était significatif, des tests de comparaisons multiples deux à deux ont été effectués. Ces tests de comparaisons de deux proportions sont basés sur la construction de la statistique de Wald à partir de la différence des transformations *logit* de ces proportions. Le recours au poids *bootstrap* a été nécessaire pour tous ces tests. Le seuil retenu pour tous ces tests a été fixé à 5 %.

b Pour tenir compte du plan complexe d'échantillonnage de l'ESCC.

Résultats

Il est à noter que, dans le texte de cette section, toutes les différences dans les comparaisons de proportions mentionnées sont statistiquement significatives, sauf avis contraire.

Types de buveurs

ABSTINENTS À VIE

Au Québec, moins de 5 % de personnes âgées de 50 ans et plus n'ont jamais consommé d'alcool (4,6 %) (tableau 1). Cette proportion augmente à 6,3 % chez les personnes de 65 ans et plus. Les femmes de ce groupe d'âge sont plus nombreuses que les hommes à n'avoir jamais consommé d'alcool (9,2 % contre 2,8 %).

ANCIENS BUVEURS

Près d'un Québécois sur sept âgé de 50 ans et plus (14,0 %) n'a pas consommé d'alcool dans la dernière année, mais en avait consommé auparavant dans sa vie (tableau 1). Les personnes âgées de 65 ans et plus sont plus nombreuses à être d'anciens buveurs que celles de 50 à 64 ans (18,3 % contre 10,7 %).

BUVEURS ACTUELS

La majorité (81,3 %) des personnes âgées de 50 ans et plus au Québec ont consommé de l'alcool dans la dernière année et sont donc considérées comme des buveurs actuels (tableau 1). Cette statistique est de 86,0 % chez les 50 à 64 ans et elle diminue à 75,4 % chez les personnes âgées de 65 ans et plus. La proportion des hommes qui boivent de l'alcool est plus élevée que celle des femmes chez les 50 à 64 ans et les 65 ans et plus (tableau 1).

En analysant les données par catégories d'âge de cinq ans à partir de 65 ans, on remarque que la proportion de buveurs diminue avec l'âge. Elle est de 82,0 % chez les 65-69 ans, 77,5 % chez les 70-74 ans et de 67,1 % chez les 75 ans et plus (tableau 2). Elle est plus élevée chez les hommes que chez les femmes dans les groupes d'âge suivants : 65-69 ans et 75 ans et plus (tableau 2).

Tableau 1 Répartition des types de buveurs selon le sexe et le groupe d'âge chez les personnes de 50 ans et plus, Québec, 2015-2016

Sexe	Âge Abstinent à vie		Ancien buveur			Buveur actuel				
Sexe	Age	Prop (%)	I.C. 95 %		Prop (%)	I.C. 95 %		Prop (%)	I.C. 95 %	
	50+	4,6	4,0 - 5,3		14,0	13,1 - 15,0		81,3	80,2 - 82,4	
Total	50-64	3,3	2,6 - 4,2	а	10,7	9,5 - 11,9	а	86,0	84,5 - 87,4	а
	65+	6,3	5,3 - 7,4	а	18,3	16,9 - 19,8	а	75,4	73,7 - 77,0	а
	50+	2,0	1,5 - 2,7	Α	13,2	12,0 - 14,5		84,8	83,4 - 86,1	А
Hommes	50-64	1,4*	0,9 - 2,3	b,B	10,2	8,7 - 12,0	b	88,3	86,4 - 90,0	b,B
	65+	2,8*	1,8 - 4,4	b,C	17,3	15,4 - 19,4	b	79,8	77,5 - 81,9	b,C
	50+	7,0	6,0 - 8,2	Α	14,8	13,6 - 16,2		78,1	76,5 - 79,7	А
Femmes	50-64	5,2	3,9 - 6,9	c,B	11,1	9,5 - 13,0	С	83,7	81,4 - 85,7	c,B
	65+	9,2	7,8 - 10,8	c,C	19,2	17,4 - 21,1	С	71,7	69,4 - 73,8	c,C

Source des données : ESCC 2015-2016. Analyses statistiques : INSPQ, 2019.

Tests statistiques: lettres minuscules = différence significative à un seuil de 5 % des proportions observées entre les groupes d'âge 50-64 et 65 ans et + pour une combinaison donnée de type de buveur et de sexe; lettres majuscules = différence significative à un seuil de 5 % des proportions observées entre les hommes et les femmes pour une combinaison donnée de type de buveur et de groupe d'âge.

Tableau 2 Proportion de la population de 65 ans et plus ayant consommé de l'alcool dans la dernière année, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2015-2016

â	Total		Hommes		Femmes				
Āge	Prop (%)	I.C. 95 %		Prop (%)	I.C. 95 %		Prop (%)	I.C. 95 %	
65-69	82,0	79,4 - 84,4	a,b	85,1	81,7 - 87,9	a,A	79,0	75,2 - 82,3	a,A
70-74	77,5	74,1 - 80,6	a,c	80,5	75,9 - 84,4	b	75,1	70,5 - 79,3	b
75+	67,1	64,3 - 69,8	b,c	72,8	68,3 - 76,8	a,b,B	63,1	59,5 - 66,5	a,b,B

Source des données : ESCC 2015-2016. Analyses statistiques : INSPQ, 2019.

Tests statistiques: lettres minuscules = différence significative à un seuil de 5 % des proportions observées de buveurs actuels d'alcool (12 derniers mois) entre les groupes d'âge selon un sexe donné; lettres majuscules = différence significative à un seuil de 5 % des proportions observées de buveurs actuels d'alcool (12 derniers mois) entre les hommes et les femmes pour une combinaison donnée de sexe et de groupe d'âge.

^{*} Coefficient de variation supérieur à 16,6 % et inférieur ou égal à 33,3 %. La valeur de la proportion doit être interprétée avec prudence.

Profils de consommation chez les buveurs actuels

Nous distinguons les profils de consommation selon le nombre maximal de consommations en une journée, le nombre total de consommations en une semaine et le nombre de jours de consommation dans une semaine. À noter qu'il n'est pas possible de présenter les résultats par catégories d'âge plus fines après 65 ans (65-74 ans, 75-84 ans, 85 ans et plus), car les estimations sont trop imprécises.

Nombre maximal de consommations en une journée Limites actuelles pour les adultes

Chez les hommes québécois de 50 à 64 ans ayant consommé de l'alcool dans la dernière année, 22,8 % ont consommé au-delà de trois verres en une journée dans la semaine précédant l'enquête, excédant ainsi le nombre maximal de verres par jour recommandé pour les adultes (tableau 3). Chez les hommes de 65 ans et plus, cette proportion diminue à 10,3 %. Parmi les femmes du même groupe d'âge qui ont bu de l'alcool dans la dernière année, la proportion de celles qui ont consommé plus de deux verres en une journée est quasi équivalente à celle des hommes : 22,0 % des femmes de 50 à 64 ans et 9,9 % des femmes de 65 ans et plus (tableau 3).

Tableau 3 Proportion de la population de 50 à 64 ans et 65 ans et plus ayant consommé de l'alcool dans la dernière année et dépassé le nombre maximal de verres par jour recommandé pour les adultes, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2015-2016

Sexe	Âge	Dépassement du nombre maximal de verres par jour		
		Prop (%)	I.C. 95 %	
Total	50-64	22,4	20,7 - 24,3	а
Total	65+	10,1	9,0 - 11,3	a
Hommes	50-64	22,8	20,4 - 25,3	b
nomines	65+	10,3	8,7 - 12,1	b
Fammaa	50-64	22,0	19,3 - 25,0	С
Femmes	65+	9,9	8.4 - 11.5	С

Source des données : ESCC 2015-2016. Analyses statistiques : INSPQ, 2019.

Tests statistiques : lettres minuscules = différence significative à un seuil de 5 % des proportions observées de buveurs actuels d'alcool (12 derniers mois) entre les groupes d'âge selon un sexe donné.

Limites proposées pour les personnes aînées

Lorsqu'on considère les nouvelles limites de consommation adaptées aux personnes aînées proposées par la Coalition canadienne pour la santé mentale des personnes âgées, on observe que 21,6 % des hommes québécois de 65 ans consomment au-delà de ces limites (tableau 4). Cette proportion est plus élevée chez les femmes québécoises de 65 ans et plus (26,7 %). Rappelons que le nombre maximal de verres par jour est de deux chez les hommes et d'un seul chez les femmes.

Tableau 4 Proportion de la population de 65 ans et plus ayant consommé de l'alcool dans la dernière année et dépassé le nombre maximal de verres par jour proposé pour les personnes aînées, selon le sexe, Québec, 2015-2016

Sexe	Dépassement du nombre maximal de verres par jour ¹			
	Prop (%)	I.C. 95 %		
Total	24,3	22,5 - 26,1		
Hommes	21,6	19,1 - 24,3 A		
Femmes	26,7	24,4 - 29,2 A		

Source des données : ESCC 2015-2016. Analyses statistiques : INSPQ, 2019.

Tests statistiques : lettres majuscules = différence significative à un seuil de 5 % des proportions observées entre les hommes et les femmes.

NOMBRE TOTAL DE CONSOMMATIONS EN UNE SEMAINE

Limites actuelles pour les adultes

Chez les hommes québécois de 50-64 ans ayant bu de l'alcool dans la dernière année, 9,4 % d'entre eux ont consommé au-delà de quinze verres en une semaine. Cette proportion est de 8,2 % chez les 65 ans et plus, ce qui ne représente pas une différence significative sur le plan statistique. Chez les femmes de 50 à 64 ans, 8,8 % d'entre elles ont consommé au-delà de dix verres d'alcool en une semaine. Cette proportion diminue à 4,4 % chez les femmes de 65 ans et plus (tableau 5). Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, le dépassement du nombre maximal de verres par semaine est plus élevé chez les hommes que chez les femmes qui boivent de l'alcool (8,2 % contre 4,4 %). Il n'y a pas de différence selon le sexe chez les buveurs âgés de 50 à 64 ans.

Plus de trois verres par jour chez les hommes et plus de deux verres par jour chez les femmes.

¹ Plus de deux verres par jour chez les hommes et plus d'un verre par jour chez les femmes.

Tableau 5 Proportion de la population de 50 à 64 ans et de 65 ans et plus ayant consommé de l'alcool dans la dernière année et dépassé le nombre maximal de verres par semaine recommandé pour les adultes, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2015-2016

Sexe	Âge	Dépassement du nombre maximal d verres par semaine ¹			
	_	Prop (%)	I.C. 95 %		
Total	50-64	9,1	7,9 – 10,5 a		
	65+	6,2	5,3 - 7,2 a		
Hommes	50-64	9,4	8,0 – 11,0		
	65+	8,2	6,7 – 9,9 A		
Femmes	50-64	8,8	6,9 – 11,3 b		
	65+	4,4	3,4 – 5,6 b,A		

Source des données : ESCC 2015-2016. Analyses statistiques : INSPQ, 2019.

Tests statistiques: lettres minuscules = différence significative à un seuil de 5 % des proportions observées entre les groupes d'âge 50-64 et 65 ans et + selon un sexe donné; lettres majuscules = différence significative à un seuil de 5 % des proportions observées entre les hommes et les femmes selon un groupe d'âge donné

Limites proposées pour les personnes aînées

En considérant les limites ajustées à la baisse pour les personnes aînées (au plus sept verres par semaine chez les hommes et cinq chez les femmes), on observe que 24,2 % des hommes de 65 ans et plus et 16,2 % des femmes de 65 ans et plus au Québec consomment audelà du nombre maximal de verres en une semaine (tableau 6).

Tableau 6 Proportion de la population de 65 ans et plus ayant consommé de l'alcool dans la dernière année et dépassé le nombre maximal de verres par semaine proposé

sexe, Québec, 2015-2016

pour les personnes aînées, selon le

Sexe	Dépassement du nombre maximal de verres par semaine ¹			
	Prop (%)	I.C. 95 %		
Total	20,0	18,5 – 21,7		
Hommes	24,2	21,7 – 26,8	А	
Femmes	16,2	14,4 – 18,2	А	

Source des données : ESCC 2015-2016. Analyses statistiques : INSPQ, 2019.

Tests statistiques : lettres majuscules=différence significative à un seuil de 5 % des proportions observées entre les hommes et les femmes.

NOMBRE DE JOURS DE CONSOMMATION

Il est recommandé autant pour la population générale que pour les personnes aînées de ne pas consommer de l'alcool tous les jours. Au Québec, toujours chez les buveurs actuels, une plus grande proportion d'hommes âgés de 65 ans et plus que d'hommes de 50-64 ans a bu tous les jours dans la semaine précédant l'enquête (21,6 % contre 12,0 %). Chez les femmes, 6,0 % de celles de 50 à 64 ans et 8,2 % du groupe des 65 ans et plus consomment de l'alcool tous les jours, mais cette différence n'est pas statistiquement significative (tableau 7).

¹ Plus de quinze verres par semaine chez les hommes et plus de dix verres par semaine chez les femmes.

¹ Plus de sept verres par semaine chez les hommes et plus de cinq verres par semaine chez les femmes.

Tableau 7 Proportion de la population de 50 à 64 ans et de 65 ans et plus ayant consommé de l'alcool dans la dernière année et dépassé le nombre maximal de jours de consommation d'alcool par semaine recommandé, selon le sexe et

le groupe d'âge, Québec, 2015-2016

Sexe	Âge	Dépassement du nombre d Âge par semaine¹		
		Prop (%)	I.C. 95 %	
Total	50-64	9,1	7,9 – 10,4	а
Total	65+	14,7	13,3 – 16,2	а
Hommes	50-64	12,0	10,2 – 14,0	b,A
	65+	21,6	19,2 – 24,3	b,B
Femmes	50-64	6,0	4,7 – 7,7	А
	65+	8,2	6,8 – 9,8	В

Source des données : ESCC 2015-2016. Analyses statistiques : INSPQ, 2019. 1 Consomment de l'alcool tous les jours.

Tests statistiques : lettres minuscules = différence significative à un seuil de 5 % des proportions observées entre les groupes d'âge 50-64 et 65 ans et + selon un sexe donné ; lettres majuscules = différence significative à un seuil de 5 % des proportions observées entre les hommes et les femmes selon un groupe d'âge donné

Limites de consommation d'alcool à faible risque

Limites actuelles pour les adultes

En utilisant les variables précédentes, il est possible d'obtenir la proportion des buveurs de 50 ans et plus qui dépasse au moins une des trois limites de consommation d'alcool à faible risque. Parmi les personnes ayant consommé de l'alcool dans la dernière année, c'est le cas de 30,0 % des hommes de 50 à 64 ans et 27,2 % des hommes de 65 ans et plus, différence qui n'est pas statistiquement significative (tableau 8). Les femmes de 50 à 64 ans (25,2 %) sont proportionnellement plus nombreuses que celles de 65 ans et plus (16,2 %) à dépasser au moins une des recommandations de consommation à faible risque.

Tableau 8

Proportion de la population de 50 à 64 ans et de 65 ans et plus ayant consommé de l'alcool dans la dernière année qui dépasse au moins une des trois limites de consommation d'alcool à faible risque chez les adultes, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2015-2016

Sexe	Âge	Dépas une	S	
		Prop (%)	I.C. 95 %	
Total	50-64	27,7	25,8 – 29,6	а
Total	65+	21,5	19,8 – 23,3	а
Hamanaaa	50-64	30,0	27,3 – 32,8	Α
Hommes	65+	27,2	24,5 – 30,1	В
Femmes	50-64	25,2	22,4 - 28,2	b,A
	65+	16,2	14,4 – 18,2	b,B

Source des données : ESCC 2015-2016. Analyses statistiques : INSPQ, 2019.

Tests statistiques : lettres minuscules = différence significative à un seuil de 5 % des proportions observées entre les groupes d'âge 50-64 et 65 ans et + selon un sexe donné; lettres majuscules = différence significative à un seuil de 5 % des proportions observées entre les hommes et les femmes selon un groupe d'âge donné.

Limites proposées pour les personnes aînées

Les résultats diffèrent en considérant les nouvelles limites de consommation à faible risque pour les personnes aînées. Selon ces limites, 35,6 % des hommes de 65 ans et plus et 31,6 % des femmes du même âge consomment au-delà des niveaux de consommation à faible risque (tableau 9). En d'autres mots, chez les buveurs actuels de 65 ans et plus, environ une personne sur trois consomme de l'alcool en excédant les nouvelles limites proposées pour les personnes aînées.

¹ Pour les hommes : plus de trois verres par jour ou plus de quinze verres par semaine ou consomment de l'alcool tous les jours. Pour les femmes : plus de deux verres par jour ou plus de dix verres par semaine ou consomment de l'alcool tous les jours.

Tableau 9

Proportion de la population de 65 ans et plus ayant consommé de l'alcool dans la dernière année et dépassé au moins une des trois limites de consommation d'alcool proposées chez les personnes aînées, selon le sexe, Québec, 2015-2016

Sexe	Dépassement d'au moins une des trois limites¹			
	Prop (%)	I.C. 95 %		
Total	33,5	31,5 – 35,6		
Hommes	35,6	32,6 - 38,7	А	
Femmes	31,6	29,1 – 34,1	А	

Source des données : ESCC 2015-2016. Analyses statistiques : INSPQ, 2019.

Tests statistiques : lettres majuscules = différence significative à un seuil de $5\,\%$ des proportions observées entre les hommes et les femmes.

Variables sociodémographiques et de santé associées à la consommation d'alcool au-delà des limites de consommation à faible risque

Limites actuelles pour les adultes

Les tableaux 10 et 11 présentent diverses caractéristiques des buveurs québécois âgés de 50 à 64 ans et de 65 ans et plus ayant dépassé au moins une des limites de consommation à faible risque pour la population générale.

Chez les buveurs de 50 à 64 ans ayant dépassé au moins une limite de consommation à faible risque, on observe que la proportion est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (30,0 % contre 25,2 %, p=0,0222), ainsi que chez ceux bénéficiant des revenus les plus élevés (33,5 % contre 19,0 %, p = 0,0001). Elle est également plus élevée chez les non-immigrants que chez les immigrants (29,4 % contre 14,2 %, p < 0,0001). D'autre part, les buveurs de 50 à 64 ans qui percoivent avoir une bonne à excellente santé physique sont plus nombreux à dépasser les limites que ceux qui croient avoir une moins bonne santé physique (28,6 % contre 18,2 %, p < 0,0001). On n'observe pas de différence selon la scolarité individuelle et du ménage, la structure du ménage, la taille de la municipalité, la perception de la santé mentale et les indices de défavorisation (matérielle et sociale) dans ce groupe d'âge (tableau 10).

¹ Pour les hommes : plus de trois verres par jour ou plus de quinze verres par semaine ou consomment de l'alcool tous les jours. Pour les femmes : plus de deux verres par jour ou plus de dix verres par semaine ou consomment de l'alcool tous les jours.

Tableau 10 Proportion de la population de 50 à 64 ans ayant consommé de l'alcool dans la dernière année et dépassé au moins une limite de consommation à faible risque (limites actuelles pour les adultes), selon les caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2015-2016

Caractéristique	Modalité	Valeur-p ¹	Prop (%)	I.C. 95 %
Sexe	Homme	0,0222	30,0 a	27,3 - 32,8
	Femme		25,2 ^a	22,4 - 28,2
Scolarité individu	< Diplôme secondaire	0,2596	23,4	19,2 - 28,2
	Diplôme secondaire		26,7	23,0 - 30,7
	Collégial		29,4	26,3 - 32,7
	Universitaire		28,0	24,2 - 32,2
Scolarité ménage ²	< Diplôme secondaire	0,0522	23,7	18,8 - 29,5
	Diplôme secondaire		24,7	20,4 - 29,4
	Écoles métier ou collégiales		26,9	24,2 - 29,8
	Universitaire		31,2	27,4 - 35,4
Revenu	Quintile 1 (le plus bas)	0,0001	19,0 ^{a,b}	14,0 - 25,2
	Quintile 2		23,6 °	19,2 - 28,6
	Quintile 3		25,2 d	20,7 - 30,2
	Quintile 4		28,2 ^a	24,8 - 31,9
	Quintile 5 (le plus élevé)		33,5 b,c,d	29,7 - 37,5
Structure du ménage	Vivant seul	0,3008	25,7	23,1 - 28,4
	Vivant avec conjoint(e) ou partenaire		29,2	26,7 - 31,9
	Autres modalités de vie		27,0	23,2 - 31,1
Taille municipalité ²	Région métropolitaine	0,2368	28,5	26,0 - 31,1
	Agglomération de recensement		24,1	20,1 - 28,5
	Rural		27,0	23,5 - 30,8
Immigration ²	Immigrant	< 0,0001	14,2* ^a	9,5 - 20,7
	Non-immigrant		29,4 ^a	27,3 - 31,6
Perception de santé physique	Passable ou mauvaise	< 0,0001	18,2 ^a	14,6 - 22,4
	De bonne à excellente		28,6 ^a	26,6 - 30,7
Perception de santé mentale	Passable ou mauvaise	0,8204	26,8	19,4 - 35,6
	De bonne à excellente		27,7	25,8 - 29,7
Indice de défavorisation matérielle ²	Quintile 1 (le plus favorisé)	0,4129	30,0	25,8 - 34,6
	Quintile 2		29,0	24,5 - 33,9
	Quintile 3		28,8	24,2 - 33,9
	Quintile 4		25,6	21,4 - 30,2
	Quintile 5 (le plus défavorisé)		24,8	21,0 - 28,9
Indice de défavorisation sociale ²	Quintile 1 (le plus favorisé)	0,3594	27,1	23,5 - 31,1
	Quintile 2		30,0	25,6 - 34,9
	Quintile 3		30,3	25,8 - 35,1
	Quintile 4		24,4	20,2 - 29,3
	Quintile 5 (le plus défavorisé)		27,0	22,5 - 31,9

Source des données : ESCC, 2015-2016. Analyses statistiques : INSPQ, 2019.

Tests statistiques : lettres minuscules = différence significative à un seuil de 5 % des proportions observées entre les catégories d'une caractéristique donnée.

^{*} Coefficient de variation supérieur à 16,6 % et inférieur ou égal à 33,3 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

¹ Niveau de signification observé du test du Khi-deux.

² Ces indicateurs sont définis à l'annexe 1.

Tableau 11 Proportion de la population de 65 ans et plus ayant consommé de l'alcool dans la dernière année et dépassé au moins une limite de consommation à faible risque (limites actuelles pour les adultes), selon les caractéristiques sociodémographiques, Québec, 2015-2016

Caractéristique	Modalité	Valeur-p¹	Prop (%)	I.C. 95 %
Sexe	Hommes	< 0,0001	27,2 ^a	24,5 - 30,1
	Femmes		16,2 ^a	14,4 - 18,2
Scolarité individu	< Diplôme secondaire	< 0,0001	15,5 a,b,c	12,7 - 18,6
	Diplôme secondaire		23,7 ^a	20,2 - 27,6
	Collégial		23,0 b	20,0 - 26,4
	Universitaire		27,5 ^c	23,8 - 31,5
Scolarité ménage ²	< Diplôme secondaire	< 0,0001	14,5 ^{a,b}	11,6 - 18,0
	Diplôme secondaire		19,1 °	15,8 - 22,9
	Collégial		22,9 ^a	20,2 - 25,8
	Universitaire		26,9 b,c	23,3 - 30,8
Revenu	Quintile 1 (le plus bas)	< 0,0001	18,0 ^{a,b}	15,2 - 21,2
	Quintile 2		16,9 ^{c,d}	14,1 - 20,1
	Quintile 3		19,9 ^{e,f}	16,5 - 23,7
	Quintile 4		28,8 ^{a,c,e}	24,3 - 33,7
	Quintile 5 (le plus élevé)		32,9 b,d,f	28,0 - 38,2
Structure du ménage	Vivant seul	0,0168	19,7 ^a	17,4 - 22,2
	Vivant avec conjoint(e) partenaire		23,6 ^{a,b}	21,3 - 26,0
	Autres modalités de vie		17,3 b	12,7 - 23,2
Taille municipalité ²	Région métropolitaine de recensement	0,0691	22,6	20,4 - 25,0
	Agglomération de recensement		17,9	14,9 - 21,5
	Rural		20,3	17,4 - 23,6
Immigration ²	Immigrant	0,4303	24,0	18,1 - 31,1
	Non-immigrant		21,4	19,7 - 23,2
Perception de santé physique	Passable ou mauvaise	0,0157	17,1 ^a	13,7 - 21,1
	De bonne à excellente		22,2 ^a	20,4 - 24,2
Perception de santé mentale	Passable ou mauvaise	0,6456	19,6*	11,4 - 31,6
	De bonne à excellente		21,9	20,2 - 23,7
Indice de défavorisation matérielle ²	Quintile 1 (le plus favorisé)	0,0644	26,0	22,3 - 30,0
	Quintile 2		21,2	17,4 - 25,7
	Quintile 3		22,2	18,6 - 26,4
	Quintile 4		19,8	16,6 - 23,3
	Quintile 5 (le plus défavorisé)		18,1	14,3 - 22,7
Indice de défavorisation sociale ²	Quintile 1 (le plus favorisé)	0,0249	24,2 a	20,1 - 28,7
	Quintile 2		23,8 b	19,8 - 28,3
	Quintile 3		18,9 °	15,7 - 22,5
	Quintile 4		24,7 ^{c,d}	20,6 - 29,3
	Quintile 5 (le plus défavorisé)		17,8 ^{a,b,d}	14,9 - 21,1

Source des données : ESCC, 2015-2016. Analyses statistiques : INSPQ, 2019.

Tests statistiques : lettres minuscules = différence significative à un seuil de 5 % des proportions observées entre les catégories d'une caractéristique donnée.

^{*} Coefficient de variation supérieur à 16,6 % et inférieur ou égal à 33,3 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

¹ Niveau de signification observé du test du Khi-deux.

² Ces indicateurs sont définis à l'annexe 1.

Quant aux personnes aînées de 65 ans et plus, rappelons que 21,5 % d'entre elles dépassent les limites de consommation à faible risque pour la population générale (tableau 8). Dans ce groupe d'âge, le dépassement des limites est statistiquement plus fréquent chez les hommes que chez les femmes (27,2 % contre 16,2 %, p < 0,0001) et chez les buveurs aînés les plus scolarisés (ex. : ayant complété toute étude postsecondaire) que chez ceux n'ayant pas terminé leurs études secondaires (p < 0,0001). Dans le même sens, on remarque que plus la scolarité du ménage est élevée, plus les buveurs ont tendance à dépasser les limites de consommation d'alcool à faible risque (p < 0,0001). Quant au croisement avec le revenu, le dépassement des limites est plus fréquent chez les personnes aînées jouissant d'un revenu plus élevé que chez celles ayant un revenu plus faible (32,9 % contre 18,0 %, p < 0,0001). Les personnes qui vivent avec un conjoint sont proportionnellement plus nombreuses (23,6 %) à dépasser les limites de consommation à faible risque comparativement à celles qui habitent seules (19,7 %) ou ayant d'autres modalités de vie (17,3 %) (p = 0,0168). Les personnes de 65 ans et plus qui se perçoivent en bonne ou excellente santé physique ont plus tendance à dépasser les limites que celles qui ont une perception de leur santé physique passable ou mauvaise (22,2 % contre 17,1 %, p = 0,0157). Enfin, en analysant l'indice de défavorisation sociale, on observe que les buveurs des troisième et cinquième quintiles (les plus défavorisés) dépassent moins souvent les limites de consommation à faible risque que ceux du premier quintile (les plus favorisés) et que ceux des deuxième et quatrième quintiles (tableau 11). Chez les 65 ans et plus, on n'observe pas de différence dans le dépassement des limites de consommation à faible risque selon la taille de la municipalité, le statut d'immigration, la perception de la santé mentale et l'indice de défavorisation matérielle (tableau 11).

Quant aux limites proposées pour les personnes aînées, les résultats de croisements sociodémographiques pour les buveurs de 65 ans et plus ayant consommé de l'alcool dans la dernière année et dépassé au moins une limite de consommation à faible risque se retrouvent au tableau 16 à l'annexe 2.

CONSOMMATION EXCESSIVE D'ALCOOL

La consommation excessive d'alcool est un autre indicateur à examiner chez les personnes aînées. Statistique Canada définit la consommation excessive

comme le fait de boire quatre verres ou plus pour les femmes ou cinq verres ou plus pour les hommes en une même occasion, au moins une fois par mois au cours de la dernière année⁷. La consommation excessive comporte des risques de conséquences négatives à court terme, comme des accidents et des blessures⁸.

Près de 25 % des buveurs hommes et femmes de 50 à 54 ans. 55 à 59 ans et 60 à 64 ans ont une consommation excessive d'alcool (tableau 12). Cette proportion est de 15,7 % chez les buveurs âgés de 65 à 69 ans et de 11,0 % chez ceux âgés de 70 à 75 ans. Près de 30 % des hommes de 50-54 ans, 55-59 ans et de 60-64 ans ont une consommation excessive d'alcool. Cette proportion diminue à 17.9 % chez les 65-69 ans et à 16,0 % chez les hommes de 70 à 75 ans. Chez les femmes, 20,8 % et 20,0 % de celles âgées de 50 à 54 ans et de 55 à 59 ans respectivement, buveuses actuelles, consomment de manière excessive. Chez les 60 à 64 ans, 18,3 % des femmes qui boivent de l'alcool présentent au moins un épisode de consommation excessive par mois. Cette proportion est de 13,3 % chez les femmes âgées de 65 à 69 ans et de 6,6 % chez celles de 70 à 75 ans.

Tableau 12 Proportion de la population de 50 ans et plus buveuse actuelle au Québec ayant eu au moins un épisode de consommation excessive par mois, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec,2015-2016

Sexe	Âge	2015-2016 (%)
Total	50-54	24,6
	55-59	23,8
	60-64	24,2
	65-69	15,7
	70-75	11,0
Hommes	50-54	28,4
	55-59	27,1
	60-64	29,7
	65-69	17,9
	70-75	16,0
Femmes	50-54	20,8
	55-59	20,0
	60-64	18,3
	65-69	13,3
	70-75	6,6

Source des données : ESCC 2015-2016. Analyses statistiques : INSPQ, 2019.

Comparaisons canadiennes

Les données colligées permettent des comparaisons du Québec avec le reste du Canada. Nous présentons ici celles sur la proportion de buveurs et sur le dépassement des limites de consommation à faible risque chez ces derniers. Ici aussi, les comparaisons sont rapportées lorsque les différences sont statistiquement significatives, sauf avis contraire. Les données révèlent qu'il y a plus de buveurs âgés de

50 ans et plus au Québec (81,3 %) qu'ailleurs au Canada (75,1 %) (tableau 13). Cet écart est présent tant chez les hommes (84,8 % contre 79,2 %) que chez les femmes (78,1 % contre 71,3 %) et pour chaque groupe d'âge. En corollaire, la proportion d'anciens buveurs et d'abstinents à vie est plus élevée dans le reste du Canada qu'au Québec.

Tableau 13 Répartition des types de buveurs¹ de 50 ans et plus, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec et reste du Canada, 2015-2016

Carra	Âge	Abstinent à vie		Ancien buveur			Buveur actuel			
Sexe		Prop (%)	I.C. 95 %		Prop (%)	I.C. 95 %		Prop (%)	I.C. 95 %	
Québec										
Total	50+	4,6	4,0 - 5,3	а	14,0	13,1 - 15,0	а	81,3	80,2 - 82,4	а
	50-64	3,3	2,6 - 4,2	b	10,7	9,5 - 11,9	b	86,0	84,5 - 87,4	b
	65+	6,3	5,3 - 7,4	С	18,3	16,9 - 19,8	С	75,4	73,7 - 77,0	С
	50+	2,0	1,5 - 2,7	d	13,2	12,0 - 14,5	d	84,8	83,4 - 86,1	d
Hommes	50-64	1,4*	0,9 - 2,3	е	10,2	8,7 - 12,0	е	88,3	86,4 - 90,0	е
	65+	2,8*	1,8 - 4,4	f	17,3	15,4 - 19,4	f	79,8	77,5 - 81,9	f
Femmes	50+	7,0	6,0 - 8,2	g	14,8	13,6 - 16,2	g	78,1	76,5 - 79,7	g
	50-64	5,2	3,9 - 6,9	h	11,1	9,5 - 13,0	h	83,7	81,4 - 85,7	h
	65+	9,2	7,8 - 10,8	i	19,2	17,4 - 21,1	i	71,7	69,4 - 73,8	i
Reste du Can	ada									
	50+	7,1	6,6 - 7,6	а	17,8	17,2 - 18,5	а	75,1	74,3 - 75,8	а
Total	50-64	5,8	5,1 - 6,5	b	14,0	13,2 - 14,8	b	80,2	79,2 - 81,2	b
	65+	8,9	8,2 - 9,6	С	23,1	22,2 - 24,0	С	80,2 79,	67,1 - 69,1	С
Hommes	50+	4,5	3,8 - 5,2	d	16,4	15,5 - 17,2	d	79,2	78,2 - 80,1	d
	50-64	3,5	2,8 - 4,4	е	13,4	12,4 - 14,6	е	83,0	81,7 - 84,3	е
	65+	5,8	4,9 - 6,9	f	20,6	19,5 - 21,8	f	73,6	72,2 - 74,9	f
Femmes	50+	9,5	8,7 - 10,3	g	19,2	18,3 - 20,1	g	71,3	70,2 - 72,3	g
	50-64	8,0	6,9 - 9,2	h	14,5	13,4 - 15,7	h	77,5	76,0 - 79,0	h
	65+	11,5	10,5 - 12,5	i	25,2	23,9 - 26,5	i	63,4	62,0 - 64,7	i

Source des données : ESCC 2015-2016. Analyses statistiques : INSPQ, 2019.

Tests statistiques : lettres minuscules = différence significative à un seuil de 5 % des proportions observées entre le Québec et le reste du Canada pour une combinaison donnée de type de buveur, de sexe et de groupe d'âge.

Basé sur la consommation d'alcool pendant l'année précédant l'enquête.

Limites actuelles pour les adultes

En ce qui concerne les limites de consommation d'alcool à faible risque pour la population générale, on remarque que la proportion du total des buveurs, hommes et femmes, de 65 ans et plus qui dépasse au moins une des limites de consommation à faible risque est généralement semblable au Québec (21,5 %) et dans le reste du Canada (20,5 %) (tableau 14).

Chez les personnes âgées de 50 à 64 ans, une plus grande proportion de buveurs québécois, hommes et femmes, dépasse au moins une limite de consommation à faible risque comparativement au reste du Canada (27,7 % contre 24,1 %). La proportion de buveuses du même groupe d'âge qui dépasse au moins une des limites de consommation à faible risque est plus élevée au Québec qu'à l'extérieur du Québec (25,2 % contre 19,7 %). Il n'y a pas de différence significative chez les hommes de ce groupe d'âge entre le Québec et le reste du Canada (tableau 14).

Tableau 14 Proportion de la population de 50 à 64 ans et de 65 ans et plus ayant consommé de l'alcool dans la dernière année et dépassé au moins une limite de consommation à faible risque¹ recommandée chez les adultes, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec et reste du Canada, 2015-2016

Sexe	Âge	Prop (%)	I.C. 95 %	Sig.
Québec				
Total	50-64	27,7	25,8 - 29,6	а
Total	65+	21,5	19,8 - 23,3	
Hammaa	50-64	30,0	27,3 - 32,8	
Hommes	65+	27,2	24,5 - 30,1	
F	50-64	25,2	22,4 - 28,2	b
Femmes	65+	16,2	14,4 - 18,2	
Reste du Ca	nada			
Total	50-64	24,1	23,1 - 25,2	а
Total	65+	20,5	19,4 - 21,5	
Hommes	50-64	28,3	26,7 - 30,0	
nonnes	65+	25,2	23,5 - 26,9	
Femmes	50-64	19,7	18,5 - 20,9	b
remines	65+	15,9	14,6 - 17,2	

Source des données : ESCC 2015-2016. Analyses statistiques : INSPQ, 2019. Tests statistiques : lettres minuscules = différence significative à un seuil de 5 % des proportions observées entre le Québec et le reste du Canada pour une combinaison donnée de sexe et de groupe d'âge.

Limites proposées pour les personnes aînées

En adoptant les limites ajustées à l'âge, on note qu'une plus grande proportion de personnes aînées québécoises dépasse les limites proposées comparativement aux personnes aînées vivant ailleurs au Canada, et ce, pour les deux sexes (tableau 15).

¹ Pour les hommes : plus de trois verres par jour ou plus de quinze verres par semaine ou consomment de l'alcool tous les jours. Pour les femmes : plus de deux verres par jour ou plus de dix verres par semaine ou consomment de l'alcool tous les jours.

Tableau 15

Proportion de la population de 65 ans et plus ayant consommé de l'alcool dans la dernière année et dépassé au moins une limite de consommation à faible risque¹ proposée chez les personnes aînées, selon le sexe, Québec et reste du Canada, 2015-2016

Sexe	Prop	I.C. 95 %	
Québec			
Total	33,5	31,5 - 35,6	a
Hommes	35,6	32,6 - 38,7	b
Femmes	31,6	29,1 - 34,1	С
Reste du Canada			
Total	28,9	27,7 - 30,1	a
Hommes	31,8	30,0 - 33,5	b
Femmes	26,1	24,6 - 27,6	С

Source des données : ESCC 2015-2016. Analyses statistiques : INSPQ, 2019.

Tests statistiques : lettres minuscules = différence significative à un seuil de $5\,\%$ des proportions observées entre le Québec et le reste du Canada selon un sexe donné.

Discussion et conclusion

Ce portrait statistique présente les habitudes de consommation d'alcool des personnes âgées de 65 ans et plus au Québec, à partir de l'Enquête de santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2015-2016. La consommation d'alcool fait partie du mode de vie de la majorité de la population québécoise et c'est une habitude qui se poursuit en vieillissant. Le portrait inclut les personnes âgées de 50 à 64 ans qui sont la prochaine génération de personnes aînées dans le but d'identifier les besoins de prévention et ce, dans la perspective d'un vieillissement en santé de la population.

La consommation d'alcool a tendance à diminuer avec l'âge, particulièrement chez les hommes et les femmes les plus âgés. En effet, alors que 86 % des personnes âgées de 50 à 64 ans boivent de l'alcool, cette proportion diminue à 82 % dans le groupe des personnes de 65 à 69 ans, à 77 % chez les 70 à 74 ans et à 67 % chez celles âgées de 75 ans et plus. Quel que soit l'âge, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à consommer de l'alcool que les femmes, tant chez les 50 à 64 ans (88 % contre 78 %) que chez les 65 ans et plus (80 % contre 72 %).

Cette étude analyse particulièrement les habitudes de consommation à risque, c'est-à-dire celles qui consistent à dépasser les limites de consommation à faible risque. Cette information permet d'examiner la proportion de la population des personnes aînées chez qui il serait indiqué de réaliser des interventions préventives visant à réduire leur consommation d'alcool.

L'analyse révèle que 27 % des hommes et 16 % des femmes dans le groupe des personnes de 65 ans et plus qui boivent de l'alcool dépassent au moins une des limites de consommation à faible risque chez les adultes. Bien que ces proportions soient inférieures à celles observées chez les 50 à 64 ans, ces données justifient des interventions préventives même au-delà de 65 ans.

En analysant de façon plus détaillée quelles sont les limites de consommation à faible risque les plus souvent dépassées, on observe que 15 % des personnes aînées qui consomment de l'alcool boivent tous les jours et que cette habitude est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes (22 % contre 8 %). La recommandation de ne pas boire tous les jours s'adresse autant aux

¹ Pour les hommes : plus de trois verres par jour ou plus de quinze verres par semaine ou consomment de l'alcool tous les jours. Pour les femmes : plus de deux verres par jour ou plus de dix verres par semaine ou consomment de l'alcool tous les jours.

personnes adultes qu'aux personnes aînées. Elle mérite d'être répétée dans les informations de prévention, en particulier chez les hommes. Par ailleurs, environ 10 % des hommes et des femmes qui prennent de l'alcool dépassent le nombre maximal recommandé par jour de deux verres pour les femmes et de trois verres pour les hommes. Enfin, les limites hebdomadaires de quinze ou de dix verres d'alcool sont moins souvent dépassées. Les proportions sont de 8 % des hommes et 4 % des femmes parmi les personnes qui prennent de l'alcool dans le groupe des 65 ans et plus. Les personnes plus scolarisées, plus favorisées sur le plan socioéconomique ou ayant une bonne perception de leur état de santé sont plus susceptibles de dépasser au moins une des limites de consommation à faible risque. Ces personnes doivent être considérées comme des publics cibles des actions de prévention.

Les données sur la consommation excessive d'alcool, correspondant à cinq verres et plus chez les hommes et quatre verres et plus chez les femmes, par occasion, et ce, au moins une fois par mois, révèlent que 16 % des buveurs de 65 à 69 ans, soit 18 % des hommes et 13 % des femmes, présentent ce comportement. Chez les buveurs de 70 à 75 ans, 11 % présentent une consommation excessive d'alcool, soit 16 % des hommes et 7 % des femmes. Ces données appuient la nécessité d'agir en prévention, sachant que la consommation excessive augmente le risque de traumatismes dont les conséquences sont plus graves chez les personnes vieillissantes.

La Coalition canadienne pour la santé mentale des personnes âgées propose de nouvelles limites de consommation à faible risque spécifiques pour les personnes âgées de 65 ans et plus. L'organisme a révisé à la baisse les limites actuelles pour les adultes afin de prendre en considération le vieillissement physiologique normal et l'augmentation de la vulnérabilité des personnes aînées à l'alcool et à ses conséquences, tel que décrit dans le « Feuillet 2 : Limites de consommation à faible risque recommandées ».

L'analyse des limites de consommation d'alcool à faible risque proposées pour les personnes aînées révèle que parmi les buveurs de 65 ans et plus, une personne sur trois dépasse au moins une des limites spécifiques aux personnes aînées, soit 36 % des hommes et 32 % des femmes. Les limites du nombre de verres par jour sont

celles qui sont le plus souvent dépassées. Rappelons que les limites quotidiennes proposées sont de deux verres chez les hommes et d'un verre chez les femmes. En effet, 27 % des femmes et 22 % des hommes dépassent ces limites quotidiennes. Quant au dépassement du nombre de verres par semaine (au plus sept chez les hommes et cinq chez les femmes), 24 % des hommes et 16 % des femmes les dépassent. Il aurait été intéressant de pouvoir analyser les données par catégories d'âge plus fines chez les 65 ans et plus afin de comprendre à quel moment les personnes commencent à réduire leur quantité d'alcool. Toutefois, ces analyses n'étaient pas possibles par manque de puissance statistique.

Que l'on s'appuie sur les limites de consommation d'alcool à faible risque recommandées pour l'ensemble de la population adulte ou sur celles récemment proposées pour les personnes de 65 ans et plus, le portrait statistique présenté dans ce rapport indique que des interventions seraient indiquées pour prévenir les problèmes causés par la consommation d'alcool des personnes aînées. Des interventions préventives sont présentées dans le « Feuillet 3 : Mesures de prévention ». Alors que les populations moins favorisées sur le plan socio-économique sont souvent les cibles prioritaires des intervenants de la santé, le portrait statistique indique que toute la population doit être visée par les mesures de prévention, les personnes les plus favorisées étant même celles qui sont les plus concernées par des modes de consommation davantage à risque.

Références

- Institut de la statistique du Québec. Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2016-2066 (p. 72) [Internet]; 2019 [cité le 20 octobre 2019]. Récupéré de: www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/perspectives-2016-2066.pdf
- April N, Bégin C, Hamel D, Morin R. Portrait de la consommation d'alcool au Québec de 2000 à 2015 [Internet]. Institut national de santé publique du Québec; 2016 [cité le 18 septembre 2019]. Récupéré de: <u>www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2137 consommation alcool quebec.pdf
 </u>
- Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances. Directives de consommation d'alcool à faible risque du Canada [Internet]; 2018 [cité le 22 octobre 2019]. Récupéré de : http://www.ccsa.ca/sites/default/files/2019-09/2012-Canada-Low-Risk-Alcohol-Drinking-Guidelines-Brochure-fr.pdf
- Coalition canadienne pour la santé mentale des personnes âgées. Lignes directrices canadiennes sur le trouble lié à l'utilisation de l'alcool chez les personnes âgées. [Internet]; 2019 [cité le 21 avril 2020]. Récupéré de : https://ccsmh.ca/wp-content/uploads/2020/02/Alcohol Use Disorder FR-WEB.pdf

- Institut national de santé publique du Québec.
 Dossier Santé Alcool [Internet]. Institut national de santé publique du Québec; 2019 2019 [cité le 20 octobre 2019]. Récupéré de :
 www.inspq.qc.ca/substances-psychoactives/alcool/dossier
- Statistique Canada. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) – Composante annuelle; 2017. Guide de l'utilisateur – Fichiers de microdonnées de 2016. Gouvernement du Canada. [cité le 22 octobre 2019]. Récupéré de : www.statcan.gc.ca
- Statistique Canada. Consommation abusive d'alcool, 2018. [cité le 22 octobre 2019]. Récupéré de : www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-625x/2019001/article/00007-fra.htm
- 8. National Institute of Alcohol Abuse and Alcoholism (NIAAA). NIAAA council approves definition of binge drinking. 2004; NIAAA Newsletter; 3:3.

Annexe 1

Lexique des variables de croisement

Scolarité ménage: Cette variable indique le plus haut niveau de scolarité au sein du ménage.

Taille municipalité : Cette variable précise si le répondant habite dans une région métropolitaine de recensement (RCR) comptant une population d'au moins 100 000 habitants et un noyau d'au moins 50 000 habitants; une agglomération de recensement (AR), comptant une population de 1 000 à 99 999 habitants avec un noyau d'au moins 10 000 habitants; ou une région rurale comptant moins de 1 000 habitants.

Immigration : Cette variable identifie si le répondant est un immigrant ou non. La catégorie « immigrant » inclut les immigrants reçus et les résidents non permanents. Les répondants qui déclarent être nés au Canada sont considérés non immigrants.

Indice de défavorisation matérielle : Cet indice reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante du répondant. Il est défini par : a) la proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires; b) la proportion de personnes occupant un emploi et c) le revenu moyen par personne.

Indice de défavorisation sociale : Cet indice appréhende la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté du répondant. L'indice de défavorisation sociale est défini par : a) la proportion de personnes vivant seules dans leur ménage; b) la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves et c) la proportion de familles monoparentales.

Annexe 2

Tableau 16 Proportion des buveurs de 65 ans et plus ayant consommé de l'alcool dans la dernière année et dépassé au moins une limite de consommation à faible risque (limites proposées pour les personnes aînées), selon les caractéristiques démographiques, Québec, 2015-2016

Caractéristique	Modalité	Valeur-p ¹	Prop (%)	I.C. 95 %
Sexe	Homme	0,0421	35,6	32,6 - 38,7
	Femme		31,6	29,1 - 34,1
Scolarité individu	< Diplôme secondaire	< 0,0001	24,2 a,b,c	20,8 - 27,9
	Diplôme secondaire		35,3 ^{a,d}	31,2 - 39,7
	Collégial		36,2 b,e	32,6 - 40,0
	Universitaire		43,6 c,d,e	38,7 - 48,7
Scolarité ménage ²	< Diplôme secondaire	< 0,0001	24,3 a,b	20,4 - 28,7
	Diplôme secondaire		29,3 °	25,4 - 33,7
	Collégial		34,4 a,d	31,2 - 37,8
	Universitaire		43,0 b,c,d	38,6 - 47,5
Revenu	Quintile 1 (le plus bas)	< 0,0001	25,9 a,b,c	22,4 - 29,7
	Quintile 2		27,9 d,e,f	24,6 - 31,5
	Quintile 3		36,2 a,d,g	31,9 - 40,8
	Quintile 4		38,9 b,e,h	33,8 - 44,2
	Quintile 5 (le plus élevé)		49,3 c,f,g,h	44,1 - 54,6
Structure du ménage	Vivant seul	0,0729	33,3	30,4 - 36,3
	Vivant avec conjoint(e) partenaire		35,0	32,3 - 37,7
	Autres modalités de vie		28,0	22,4 - 34,5
Taille municipalité ²	Région métropolitaine	0,0010	35,8 ^{a,b}	33,2 - 38,5
	Agglomération de recensement		28,7 a	24,5 - 33,2
	Rural		29,3 b	26,0 - 32,8
Immigration ²	Immigrant	0,4751	31,5	24,6 - 39,3
	Non-immigrant		34,2	32,1 - 36,4
Perception de santé physique	Passable ou mauvaise	< 0,0001	24,2	20,1 - 28,8
	De bonne à excellente		35,1	32,9 - 37,3
Perception de santé mentale	Passable ou mauvaise	0,7639	32,5*	22,0 - 45,1
	De bonne à excellente		34,3	32,3 - 36,4
Indice de défavorisation matérielle ²	Quintile 1 (le plus favorisé)	< 0,0001	42,2 a,b,c,d	37,8 - 46,6
	Quintile 2		33,5 a,e	29,3 - 38,1
	Quintile 3		34,0 b,f	29,8 - 38,6
	Quintile 4		31,0 ^{c,}	27,3 - 35,0
	Quintile 5 (le plus défavorisé)		26,3 d,e,f	22,2 - 30,9
Indice de défavorisation sociale ²	Quintile 1 (le plus favorisé)	0,2733	33,3	28,8 - 38,2
	Quintile 2		37,6	32,9 - 42,5
	Quintile 3		31,9	27,9 - 36,1
	Quintile 4		35,1	30,8 - 39,7
	Quintile 5 (le plus défavorisé)		31,5	27,6 - 35,7

Source des données : ESCC, 2015-2016. Analyses statistiques : INSPQ, 2019.

Tests statistiques : lettres minuscules = différence significative à un seuil de 5 % des proportions observées entre les catégories d'une caractéristique donnée.

^{*} Coefficient de variation supérieur à 16,6 % et inférieur ou égal à 33,3 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

¹ Niveau de signification observé du test du Khi-deux.

² Ces indicateurs sont définis à l'annexe 1.

Portrait statistique – La consommation d'alcool chez les personnes aînées au Québec

Caroline D. Bergeron, conseillère scientifique spécialisée Direction du développement des individus et des communautés

Nicole April, médecin-conseil

Direction du développement des individus et des communautés

Réal Morin, médecin-conseil

Vice-présidence aux affaires scientifiques

Denis Hamel, coordonnateur scientifique, statisticien Bureau d'information et d'études en santé des populations

Marianne Dubé, technicienne en recherche

Direction du développement des individus et des communautés

COMITÉ CONSULTATIF

Denise Aubé, médecin-conseil

Direction du développement des individus et des communautés

Nathalie Bouchard, intervenante/formatrice Programme Alcochoix+, Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale Nationale

André Brassard, retraité, alcoolique abstinent

Bernard Deschênes, représentant, Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ)

Michèle Morin, médecin spécialiste conseil, Direction de santé publique de la Capitale-Nationale et Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches

André Tourigny, médecin-conseil

Direction du développement des individus et des communautés

RÉVISEURES EXTERNES

Lise Cardinal, médecin-conseil, CIUSSS de la Capitale-Nationale

Valérie Lemieux, agente de planification, programmation et recherche, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

COLLABORATEURS

Nous remercions Claire Checkland, directrice de la Coalition canadienne pour la santé mentale des personnes âgées, et Peter Butt, professeur associé au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan, de nous avoir généreusement partagé les résultats de leurs travaux de recherche sur les limites de consommation à faible risque spécifiques pour les personnes aînées.

Ce projet a été financé par le Programme sur l'usage et les dépendances aux substances (PUDS) de Santé Canada qui est administré au Québec par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : http://www.inspq.qc.ca.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante :

http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 3° trimestre 2020 Bibliothèque et Archives nationales du Québec ISBN : 978-2-550-87201-6 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2020)

N° de publication : 2680

